

**Session 2017**

**BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL  
SECTEUR PRODUCTION**

**Épreuve d'ÉCONOMIE-GESTION**

**Durée : 2 heures**

**Coefficient : 1**

**SUJET**

**Les réponses sont à noter sur votre copie.**

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous que cet exemplaire est complet.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production</b>	<b>Session 2017</b>	<b>Code 1706 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 1/11</b>

# Sujet

Composition du sujet :

Parties	Intitulés	Pages
1	Série de questions	3
2	Trois sujets au choix  Sujet A : Comment contribuer à la démarche qualité dans l'entreprise ?  Sujet B : Quel est l'intérêt pour un/e employeur/euse d'avoir des salariés formés et motivés ?  Sujet C : Quelles sont les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour une recherche d'emploi ?	4 à 5
Dossier documentaire	10 annexes	6 à 11

## **PARTIE 1 : Série de questions à partir d'un dossier documentaire (sur 11 points)**

En vous appuyant sur vos **connaissances** ainsi que sur les **annexes fournies**, répondre aux questions suivantes sur votre copie.

### **1. Le règlement intérieur**

#### ***Prendre connaissance de l'annexe 1.***

- 1.1 - Préciser le rôle du règlement intérieur.
- 1.2 - Citer 3 thèmes abordés dans le règlement intérieur.
- 1.3 - Repérer deux droits et deux obligations des salariés.
- 1.4 – Un/e salarié/e refuse de porter ses équipements de protection individuelle. Identifier les conséquences possibles pour ce/cette salarié/e concernant le non-respect de cette disposition.

### **2. Les marchés de l'entreprise**

#### ***Prendre connaissance des annexes 2 et 3.***

- 2.1 - Définir le terme économique « marché ».
- 2.2 - Identifier le marché évoqué dans les annexes 2 et 3.
- 2.3 - Repérer les demandeurs de ce marché.
- 2.4 - Citer 3 produits vendus sur ce marché.
- 2.5 - Énoncer la position concurrentielle sur le marché du groupe BEL.
- 2.6 - Caractériser le type de croissance réalisé par le fabricant de fromage industriel BEL en prenant le contrôle de 65 % du groupe MOM.
- 2.7 - Indiquer les perspectives attendues à la suite de cette croissance.
- 2.8 - Définir la notion de chiffre d'affaires pour les entreprises.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2017</b>	<b>Code 1706 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 3/11</b>

## **PARTIE 2 : Sujet au choix du/de la candidat/e (9 points)**

### **Indiquer sur votre copie le sujet que vous avez choisi (A, B ou C)**

Dans un développement structuré, vous traiterez le sujet choisi à partir de vos connaissances et en vous référant à la spécialité du baccalauréat professionnel que vous présentez.

### **SUJET A : Comment contribuer à la démarche qualité dans l'entreprise ?**

**Après avoir pris connaissance des annexes 4 et 5, expliquer dans un développement structuré comment, en tant que salarié/e, vous contribuez à la démarche de qualité dans votre entreprise.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisations dans lesquelles vous pourriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement, vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les enjeux pour l'entreprise de la qualité totale ;
- les démarches mises en œuvre dans l'entreprise ;
- les normes de qualité existantes ;
- l'intérêt pour les salariés d'intégrer la démarche qualité de l'entreprise.

***Tout autre thème sera valorisé !***

En conclusion, vous montrerez dans votre secteur professionnel les avantages de la démarche qualité d'une organisation.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 4/11

**SUJET B : Quel est l'intérêt pour un/e employeur/euse d'avoir des salariés formés et motivés ?**

**Après avoir pris connaissance des annexes 6, 7, 8 et à l'aide de vos connaissances, vous expliquerez dans un développement structuré l'importance pour l'entreprise d'avoir des salariés formés et motivés.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que le type d'organisation dans lesquelles vous pourriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les intérêts d'un entretien individuel (pour le/la salarié/e et pour l'employeur/euse) ;
- les actions de formation à l'initiative de l'employeur/euse et du salarié/e ;
- les leviers pour motiver les salariés ;
- les liens entre la motivation des salariés et le fonctionnement de l'organisation.

***Tout autre thème sera valorisé !***

**En conclusion**, vous expliquerez, en tant que futur/e salarié/e, votre position personnelle sur le lien entre formation et motivation.

**SUJET C : Quelles sont les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour une recherche d'emploi ?**

Vous allez bientôt obtenir votre baccalauréat professionnel et vous avez décidé d'intégrer le marché du travail.

**Après avoir pris connaissance des annexes 9 et 10, vous expliquerez dans un développement structuré, les différentes possibilités qui s'offrent à vous pour intégrer le marché du travail dans votre secteur professionnel.**

En introduction, vous présenterez votre secteur professionnel, votre spécialité ainsi que les types d'organisation dans lesquelles vous pourriez travailler.

À titre indicatif, dans le développement vous pourrez aborder certains des thèmes suivants :

- les canaux de communication pour rechercher un emploi ;
- les organismes spécialisés pour vous aider dans la recherche d'un emploi ;
- les critères d'analyse d'une offre d'emploi ;
- les techniques et outils que vous allez mobiliser pour répondre aux offres que vous avez sélectionnées.

***Tout autre thème pertinent sera valorisé !***

En conclusion, vous présenterez brièvement votre projet professionnel avec les démarches que vous allez effectuer après l'obtention de votre baccalauréat professionnel.

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 5/11

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

### ANNEXE 1 (uniquement pour la PARTIE 1)

#### RÈGLEMENT INTÉRIEUR (extrait)

Le présent règlement a pour objet de fixer :

- Les règles générales et permanentes relatives à la discipline.
- Les mesures d'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

#### **1 – DISPOSITIONS RELATIVES À LA DISCIPLINE**

##### **Entrée et sortie de l'établissement :**

Il est interdit à tout membre du personnel de pénétrer dans l'établissement pour accéder à son lieu de travail sans être muni de sa carte de service qui est strictement personnelle. [...]

##### **Circulation dans l'établissement :**

Il est interdit à un salarié de quitter son poste de travail sans autorisation. [...]

##### **Durée du travail :**

Chacun doit se conformer aux heures d'entrée et de sortie en vigueur dans l'établissement. Le personnel doit se trouver à son poste de travail, en tenue de travail, aux heures fixées pour le début et pour la fin de celui-ci. [...]

##### **Absences :**

Toute absence doit être justifiée dans les 3 jours. [...]

##### **Contrôle de l'outillage :**

L'entreprise fournit les outils ou le matériel nécessaire au travail. Une perte est passible de sanction. En cas de départ de l'entreprise (démission, licenciement, retraite), ou de l'établissement (mutation), les outils ou le matériel doivent être restitués.

##### **Disparitions d'objets appartenant à la société :**

En cas de disparitions renouvelées ou rapprochées d'objets ou de matériels appartenant à l'entreprise, la direction peut procéder à une vérification avec le consentement des intéressés du contenu des divers effets et objets personnels. En cas de refus des salariés de se prêter à cette vérification, il sera fait appel aux services de police judiciaire.

##### **Sanctions :**

Toute infraction pourra donner lieu suivant sa gravité et sa fréquence, à l'une des sanctions suivantes : avertissement, mise à pied de 6 jours maximum, rétrogradation et licenciement.

#### **2 – DROITS DE LA DÉFENSE DES SALARIÉS**

Aucune sanction ne peut être infligée au salarié sans que celui-ci soit informé. [...]

#### **3 – HYGIÈNE ET SÉCURITÉ**

Le personnel est tenu de se conformer aux consignes générales et particulières concernant les mesures de sécurité, à savoir :

- porter obligatoirement les protections individuelles spécifiques ;
- se conformer strictement aux consignes d'incendie ;
- respecter les panneaux d'interdictions et obligations ;
- respecter strictement la gamme de travail en tant que processus de fabrication et les consignes de travail.

##### **Installations et locaux mis à la disposition du personnel :**

Les membres du personnel doivent se conformer au règlement particulier de chacun des moyens mis à leur disposition (réfectoire, vestiaires, lavabos, garages, etc.).

##### **Vestiaires et lavabos :**

Les vêtements sont rangés dans les armoires individuelles qui doivent être tenues en constant état de propreté. Elles doivent être vidées au moins une fois par an, lors de la période des congés, pour pouvoir être nettoyées. Tous vestiaires, armoires, fermés à clé, doivent être ouverts, en cas de nécessité, à toute demande de la direction.

##### **Médecine du travail**

Chaque salarié devra répondre à toute convocation du médecin du travail, conformément à la législation.

*D'après le règlement intérieur de PSA Rennes*

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2017</b>	<b>Code 1706 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 6/11</b>

## ANNEXE 2 (uniquement pour la PARTIE 1)

### Pom'Potes s'allie à la Vache qui rit.

Le fromager Bel se prépare à mettre la main sur Mom, spécialiste des desserts nomades.



**AGROALIMENTAIRE. Le fabricant de fromage industriel Bel, qui détient la Vache qui rit, est entré en négociation exclusive pour prendre le contrôle de 65 % du groupe MOM et sa marque phare, Pom'Potes.**

L'une est rouge, porte de grosses boucles d'oreilles et affiche un sourire insolent. L'autre a le teint verdâtre, de grands yeux écarquillés et se présente toujours sous forme de gourde. Entre la Vache qui rit et Pom'Potes, c'est une affaire qui marche. En ce début du mois d'août, le fabricant de fromages industriels Bel, qui détient les marques la Vache qui rit mais aussi Babybel ou Leerdammer, vient d'annoncer qu'il s'apprêtait à prendre le contrôle de 65 % du groupe spécialiste des compotes et des desserts MOM, connu pour ses marques Pom'Potes mais aussi Materne et Mont Blanc, détenu par le fonds d'investissement LBO France. Le montant de l'opération n'a pas été communiqué.

Source : 2016 - Le Parisien

## ANNEXE 3 (uniquement pour la PARTIE 1)

### Devenir le roi du « snacking sain ».

Voilà donc les fiançailles surprises de deux groupes bien connus des enfants : le numéro trois mondial des fromages de marque, présent aussi bien aux Etats-Unis qu'en Afrique, avec le leader français de la compote en gourde, un **marché en plein essor**. Le fromage et le dessert... en portion et en sachet. Un rapprochement « complémentaire », assure un porte-parole de Bel, et un secteur plein d'avenir, du Canada au Japon en passant par l'Arabie saoudite. « Ce sont deux produits de consommation universels dans un contenant universel », analyse Éric de Poncins, directeur du développement et de la prospective du groupe Bel. La consommation va devenir de plus en plus nomade. Les repas sont de plus en plus déstructurés, les gens grignotent en conduisant, en voyageant, en allant au travail.

Et en même temps, ils veulent manger sainement », poursuit-il.

.../...

En s'emparant du groupe MOM, Bel a pour ambition de devenir le roi du « snacking sain », ce grignotage du quotidien modérément calorique. Avec pour objectif de multiplier la taille du groupe par deux d'ici à 2025 — soit un chiffre d'affaires de 6 milliards d'euros — en misant sur l'international.

Pas de changement de nom en perspective pour les deux entreprises qui comptent à elles deux 13 300 salariés dans l'agroalimentaire et huit usines en France. Le spécialiste de la gourde MOM, qui vient aussi de lancer aux Etats-Unis la marque de yaourts à boire GoGo squeeZ, n'a pas donné suite à notre demande d'interview.

Source : 2016 - Le Figaro

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 7/11

## ANNEXE 4 (uniquement pour le sujet A)

### La mise en place d'une démarche qualité dans l'industrie

Pour être performante, se positionner avantageusement par rapport à la concurrence et accroître l'intérêt du consommateur pour les produits et services qu'elle propose, l'entreprise doit faire en sorte de maîtriser et d'assurer la qualité. Ce qu'elle commercialise doit être sans cesse amélioré pour répondre aux exigences du marché et aux attentes du client. Elle met donc en place une démarche qualité qui regroupe et organise l'ensemble des aspects du fonctionnement de l'entreprise en vue d'atteindre les objectifs de qualité.

### Quels sont les objectifs de la démarche qualité ?

La mise en place d'une démarche qualité dans l'industrie vise à maîtriser, assurer et planifier la qualité. Elle passe nécessairement par l'amélioration constante des produits et services. Celle-ci est intrinsèquement liée à celle des processus et des procédés de production.

Les principaux objectifs de la démarche qualité sont d'accroître la satisfaction client et, de manière plus globale, de permettre à l'entreprise de gagner en efficacité et en performance.

Le client n'est toutefois pas la seule partie à satisfaire lorsque l'on élabore et applique une démarche qualité ; les fournisseurs, les actionnaires, mais aussi le personnel de l'entreprise doivent également être pris en compte. C'est la notion de qualité globale.

Source : <http://www.picomto.com>

## ANNEXE 5 (uniquement pour le sujet A)

### Exemple de normes de qualité

*Comment afficher votre certificat ?*

Pour faire figurer, sur un produit ou un service, la mention de la certification selon une norme ISO :

**Il ne faut pas écrire** : « certifié ISO » ou « certification ISO »

**Mais** : « certifié ISO 9001 : 2008 » ou « certification ISO 9001 : 2008 » (par exemple).



*Comment utiliser le logo ISO ?*

Le logo de l'ISO est une marque déposée qui **ne saurait être utilisée** en dehors de l'ISO, sauf autorisation expresse.

Si vous souhaitez utiliser un logo pour afficher votre certification, prenez contact avec l'organisme de certification qui vous a délivré le certificat.

(document de l'auteur)

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 8/11

## ANNEXE 6 (uniquement pour le sujet B)

### Le compte personnel de formation, comment ça marche ?

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015, le compte personnel de formation est opérationnel depuis le 5 janvier 2015. Le CPF peut être ouvert dès l'âge de 16 ans et suit la personne même au chômage ou après un changement d'emploi. Chaque titulaire peut accéder à son compte d'heures et le gérer en ligne sur [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr).

Source : [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr)

## ANNEXE 7 (uniquement pour le sujet B)

### Le compte personnel de formation

Le compte personnel de formation est une mesure adoptée dans le cadre de la [loi sur la sécurisation de l'emploi](#) du 14 juin 2013. Il a remplacé le [droit individuel à la formation \(DIF\)](#)

Il est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le CPF permet à tous les salariés, demandeurs d'emploi et jeunes diplômés sortis du système scolaire, de disposer d'un compte qui regroupe les dispositifs pour avoir accès à la formation continue. [...]

Source : [www.journaldunet.com](http://www.journaldunet.com)

## ANNEXE 8 (uniquement pour le sujet B)

### Motiver, c'est faire confiance...

Un salarié se sentant soutenu, estimé et valorisé sera toujours motivé pour donner le meilleur de lui-même. Lui faire confiance, c'est la base de tout et cela peut se manifester sous diverses formes :

- lui confier des tâches importantes ;
- lui signifier votre gratitude ;
- lui « lâcher la bride », à savoir ne pas être en permanence au-dessus de son épaule, tenir vos engagements en termes de carrière, de primes, d'augmentation ;
- le mettre en valeur auprès de ses collaborateurs.

La confiance peut aussi passer par la **complicité** : organiser des déjeuners ou petits « pots » régulièrement pour resserrer les liens contribue à créer la bonne ambiance et à décupler le bien-être en entreprise.

Et n'oubliez jamais que **motivation rime avec fidélisation** : plus vos collaborateurs se sentiront bien « chez vous », plus ils auront envie d'y rester. [...]

Source : [mon-guide-protection-sociale.fr](http://mon-guide-protection-sociale.fr)

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 9/11

## L'offre d'emploi est incontournable pour les jeunes diplômés

Pas étonnant puisque les entreprises utilisent massivement l'offre d'emploi



**82 %** des recrutements de cadres donnent lieu à la publication d'une offre d'emploi <sup>(1)</sup>

Un moyen sur lequel les jeunes ne peuvent pas faire l'impasse

**28 %** des jeunes diplômés ont trouvé leur 1<sup>er</sup> emploi en répondant à une offre <sup>(2)</sup>



Même si la concurrence est forte

**68** candidatures reçues en moyenne pour une offre destinée aux débutants <sup>(3)</sup>

**46** candidatures pour l'ensemble des offres



Car le nombre d'offres destinées aux débutants est très restreint

**5 %** seulement de l'ensemble des offres publiées ciblent des jeunes diplômés <sup>(4)</sup>

Mais les opportunités sont plus nombreuses qu'il n'y paraît

**49 %** des jeunes diplômés ont été recrutés sur des offres ouvertes à tous profils <sup>(5)</sup>

**37 %** ont même été recrutés sur des offres s'adressant aux seuls cadres confirmés



Sources : Apec.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Secteur production	Session 2017	Code 1706 – ECOGEST	SUJET
Économie-gestion	Durée : 2 h	Coefficient : 1	Page 10/11

## ANNEXE 10 (uniquement pour le sujet C)

### La mission locale est là pour vous

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 26 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales. Les jeunes bénéficient ainsi dans les missions locales d'un suivi global prenant en compte toutes les difficultés (santé, logement, etc.) qui pourraient interférer ou gêner leur projet d'insertion professionnelle, cela dans le but de contribuer à lever ces freins.

*(Document de l'auteur)*

<b>BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL</b> Secteur production	<b>Session 2017</b>	<b>Code 1706 – ECOGEST</b>	<b>SUJET</b>
<b>Économie-gestion</b>	<b>Durée : 2 h</b>	<b>Coefficient : 1</b>	<b>Page 11/11</b>